

**RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE
DU PROGRAMME OPERATIONNEL FEDER-FSE 2014-2020
« CALVADOS, MANCHE ET ORNE » EN 2018
RESUME A L'INTENTION DES CITOYENS**

Chaque année, la Région Normandie remet à la Commission européenne un rapport relatif à la mise en œuvre du programme opérationnel depuis son démarrage. Cette année, ce rapport a permis de :

- présenter une première évaluation de l'efficacité et de l'impact du programme à court et moyen terme sur la base des réalisations et résultats des interventions des fonds européens non seulement au cours de l'année écoulée (2018) mais aussi depuis le début de la période de programmation. Les réponses aux questions évaluatives ont été préparées par des cabinets d'évaluation externes.
- communiquer à la Commission européenne les résultats de l'atteinte des cibles intermédiaires du cadre de performance. Le cadre de performance est un outil de gestion pour mesurer la performance de la mise en œuvre des fonds européens à l'aide d'indicateurs. Pour chacune des 6 priorités ci-dessous, entre 2 et 3 indicateurs de suivi ont été définis avec des valeurs intermédiaires à atteindre fin 2018 et des valeurs cibles qui à atteindre fin 2023.

**Programme opérationnel FEDER-FSE Calvados, Manche et Orne :
4 objectifs prioritaires**

1 – INNOVATION ET COMPETITIVITE DES ENTREPRISES

2 – DEVELOPPER L'OFFRE NUMERIQUE

3 – FAIRE DU TERRITOIRE UNE ECO-REGION ATTRACTIVE

4 – AUGMENTER LES COMPETENCES POUR FAVORISER L'INSERTION DURABLE EN EMPLOI, EN DONNANT LA PRIORITE AUX PERSONNES LES MOINS QUALIFIEES

- Budget 2014-2020 : **226,8 millions d'euros**
- **12** dispositifs d'aide
- Plus de **137 millions d'euros** d'investissements sur le territoire depuis 2014
- Taux de programmation des projets : **60,5 %**
- Taux de paiement des bénéficiaires : **26,4 %**

Au 31 décembre, 318 projets bénéficiaient directement de 137 millions d'euros d'aide européenne au titre du programme opérationnel FEDER-FSE Calvados, Manche et Orne, soit 60,5% de l'enveloppe disponible.

LE FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

114,9 M€ de FEDER ont été attribués à 309 projets, dont 93 ont été programmés en 2018, dans des thématiques allant de l'innovation et la compétitivité des entreprises à l'attractivité écologique de la Région, en passant par le développement de l'offre numérique. Cela représente 61% de l'enveloppe de 187 M€ de FEDER du programme opérationnel. Parmi ces projets sélectionnés en 2018, on peut citer :

➤ INNOVATION ET COMPETITIVITE DES ENTREPRISES

PF CNES

Ce projet collaboratif d'innovation dans le domaine de la e-santé vise à concevoir une plate-forme dans le but à la fois de garantir un niveau de sécurité et d'intégrité des données de santé et de faciliter le déploiement de services et de produits. Il bénéficie d'une aide de 1,3 millions d'euros.

Impulsion développement

Dispositif d'accompagnement de la Région, ce projet a pour objectif de soutenir les opérations de création, développement, reprise et transmission d'entreprises par des prêts à taux zéro. Il bénéficie de 6 millions d'euros de FEDER.

➤ DEVELOPPER L'OFFRE NUMERIQUE

Cité de la Mer à Cherbourg en Cotentin

L'Union européenne soutient la rénovation de la Cité de la Mer à Cherbourg en Cotentin avec d'une part la poursuite des opérations de restauration du hall des trains est et ouest et d'autre part la rénovation de la scénographie du pavillon des expositions permanentes par la création d'un nouveau parcours modernisé. Ce projet a été soutenu à hauteur de 235 000 euros de FEDER.

➤ FAIRE DU TERRITOIRE UNE ECO-REGION ATTRACTIVE

Valorisation de la chaleur fatale produite par l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) de Colombelles

Ce projet permet, via l'extension du réseau de chaleur d'Hérouville-Saint-Clair, d'alimenter le CHU dont les besoins de chaleur sont élevés toute l'année. Il s'inscrit dans la perspective de la reconstruction du CHU prévue de 2019 à 2035. Le FEDER finance ce projet à hauteur de 1 million d'euros.

La rénovation énergétique et thermique de 66 logements locatifs sociaux à Bayeux

Ce projet permet une réduction des consommations d'énergie par la rénovation du bâti et des équipements. Il bénéficie de 455 000 euros de FEDER.

LE FONDS SOCIAL EUROPEEN

26,1 M€ de FSE en soutien à 9 projets visant à augmenter la qualification des personnes en recherche d'emploi, ont été programmés depuis 2015 et se sont poursuivis jusqu'en fin d'année 2017. Il s'agit notamment du programme régional Qualif, décliné en 60 actions de formation qualifiantes délivrées par différents organismes sélectionnés après un appel à concurrence. Ce programme bénéficie de 20,4 M€ de FSE.

En 2018, le FSE a soutenu les Olympiades des métiers, un évènement d'envergure mettant en compétition des jeunes normands sur leur savoir-faire dans différents métiers porteurs d'emploi. Les compétitions régionales et finales nationales constituent un outil d'orientation et d'insertion professionnelle, de promotion des métiers et de valorisation de la Formation Professionnelle et de l'apprentissage à l'intention des collégiens, des lycéens et des étudiants normands. Ce projet a bénéficié de 625 000 € de FSE.

PROGRAMMATION DES PROJETS, PAIEMENTS ET CADRE DE PERFORMANCE

Après une année 2017 marquée par un ralentissement de la consommation des crédits FEDER et FSE, le rythme de la programmation a accéléré en 2018, notamment par le biais de la mise en œuvre des investissements territoriaux intégrés portés les 6 Communautés d'agglomérations sélectionnées comme organismes intermédiaires, qui bénéficient d'une enveloppe de 40 millions d'euros de FEDER pour la mise en œuvre de stratégies de développement urbain sur leurs territoires. 12 dossiers ont ainsi été programmés en 2018 grâce au soutien du FEDER à hauteur de 3,5 M€.

Au-delà de la programmation, le versement des aides à leurs bénéficiaires a connu cette année encore une nette augmentation : ce sont désormais près de 49 millions d'euros qui ont été payés, dont 24,8 M€ en 2018. La Région a ainsi atteint les objectifs de consommation des crédits fixés au 31 décembre 2018, en-deçà desquels les montants de fonds européens non utilisés sont perdus. Désormais, ces objectifs sont annuels, et croissent jusqu'à représenter la totalité de l'enveloppe du programme à son échéance.

Nouveauté de cette programmation 2014-2020, le cadre de performance est l'un des piliers de l'approche axée sur les résultats. Ainsi, l'enjeu majeur de cette année 2018 était l'atteinte, à mi-parcours, des valeurs fixées dans les programmes, celle-ci permettant le déblocage de la réserve de performance. Au terme de l'exercice, l'autorité de gestion regrette la non atteinte d'un indicateur du cadre de performance - le nombre de prises FTTH raccordables – imputable à des facteurs extérieurs venus entraver de manière significative l'avancement des dossiers Très Haut Débit portés par les Départements.